

# Soutien et assistance aux étudiants

*Etudiants, gardons le lien !*



## Être informé

- une  boîte à questions vous permet de nous faire part de vos inquiétudes.
- une lettre d'information vous est envoyée sur votre messagerie électronique ([voir tous les numéros](#))
- des **Étudiants Relais-santé offrent du lien social et solidaire** envers les plus isolés (discussions, jeux, activités artistiques...), via le [groupe de soutien créé sur Facebook](#)  pour garder le lien.

*Consultez régulièrement votre boîte mail UPPA pour vous tenir informés.*

## Être accompagné

- N° Hotline sur les questions Covid-19 : [05 40 17 52 08](#) (à partir du 25/01/2021 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h00)
- N° Espace Santé Étudiant : **Pau** : [05 59 40 79 01](#) - **Bayonne** : [05 59 57 41 56](#)
- Une adresse mail  [assistance-etudiant@univ-pau.fr](mailto:assistance-etudiant@univ-pau.fr)

## Accompagnement médico-social

Depuis le début de la crise, l'Espace santé étudiants de l'université (SUMPPS) est opérationnel et propose :

### Consultations médicales

Les médecins assurent la continuité des soins médicaux sur RDV ou via la télé-médecine (consultations de médecine générale ou de gynécologie, prise en charge et suivi des patients potentiellement infectés par le COVID 19).

- N° Espace Santé Étudiant : **Pau** : [05 59 40 79 01](#) - **Bayonne** : [05 59 57 41 56](#)

### Entretiens psychologiques

Un infirmier psychologue de l'hôpital, dédié à la souffrance psychologique étudiants, est venue en renfort de l'Espace santé étudiant de l'Université.



N° Souffrance psychologique étudiants (de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi) : 05 59 40 79 01

**Dispositif du Ministère** : Les étudiants qui ressentent le besoin d'avoir une aide psychologique peuvent bénéficier jusqu'à 8 séances avec un psychologue sans avancer de frais. Une plateforme d'accompagnement psychologique vous permet d'identifier les professionnels partenaires sur le site [santepsy.etudiant.gouv.fr](https://santepsy.etudiant.gouv.fr) | 🇫🇷.

## Aide sociale

Des aides sociales d'urgentes sont délivrées par le service social du Crous (bons d'achats dématérialisés et multi-enseignes)

Une mission Handicap apporte une aide adaptée aux étudiants en situation de handicap [handi@univ-pau.fr](mailto:handi@univ-pau.fr) Tél : 05 59 40 78 12

## Prévention

Des **opérations de dépistage** sont organisées par l'Espace santé étudiant de l'Université avec l'ARS ou les laboratoires sur les campus.

Une liste des **lieux de dépistage à proximité des campus** est mis à la disposition de tous.

Des étudiants Sentinelles

## Les étudiants sentinelles

Dans le cadre de sa politique d'emploi en faveur des étudiants, l'UPPA a recruté 26 étudiants sentinelles répartis ainsi dans les différents collèges :

- 10 dans le collège STEE dont 4 sur le campus d'Anglet et 2 sur le campus de Mont de Marsan ;
- 8 au Collège SSH dont 2 sur le campus de Tarbes ;
- 3 sur le Collège EEI et enfin 4 à l'espace Santé Etudiant.

Ils assurent entre autre la diffusion des moyens de prévention indispensables à la gestion l'épidémie (distanciation physique, gestes barrières, etc.) Depuis le 1er octobre, leurs missions sont notamment d'assurer un appui aux usages du numérique et des nouvelles technologies. Ainsi, ils ont pu proposer leur service au sein de la BU ou encore dans des salles informatiques dédiées à les accueillir dans le respect des gestes barrières ; d'aider à l'organisation logistique des collèges pour faciliter la mise en œuvre des différents dispositifs de protections sanitaires (régulation des flux d'entrée et de sortie des amphis, etc.). Ils ont également apporté un soutien logistique très apprécié aux équipes techniques pour l'organisation des examens sur site en accueillant les étudiant(e)s, en balisant les amphithéâtres ou encore en faisant le lien avec l'Espace santé étudiant.

## Assistance informatique

L'université met à disposition des étudiants une flotte d'ordinateurs portables.

Les étudiants sentinelles proposent un accompagnement à l'utilisation des outils numériques pour les enseignements à distance tous les jeudis de 14h à 17h.

## Tutorat disciplinaire et méthodologique

L'université propose aux étudiants qui en ont besoin un appui méthodologique ou disciplinaire par des étudiants tuteurs.



# Plan étudiant "Les temps Partagés" : un partenariat avec le CLOUS, la Ville de Pau et le tissu associatif local

La Ville de Pau, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CROUS, en lien avec les acteurs du territoire (dont le CHP pour le soutien psychologique des étudiants de l'UPPA, le Centre Social la Pépinière etc.), les établissements scolaires et les associations actives (dont la Croix Rouge, la Navette étudiante, Épicerie sociale et solidaire (ESEP)...), se sont associés pour construire un [Plan étudiant pour leur proposer des « Temps partagés »](#) . Les actions proposées dans ce Plan seront enrichies par des propositions émanant d'associations, de commerçants et de tous ceux qui souhaitent contribuer à rompre l'isolement des étudiants et participer à les soutenir, les accompagner, leur proposer des activités, des stages, des emplois...

 [Télécharger le fichier «Communiqué Les temps partagés du Plan étudiant.pdf» \(398.7 KB\)](#)